

JEUNES ENFANTS (DE 0 À 6 ANS)

Des temps d'accueils sont proposés aux enfants accompagnés par l'Assistant Maternel, garde à domicile permettant :

➤ DES TEMPS DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

➤ DES TEMPS D'ÉVEILS ET DE DÉCOUVERTES

➤ UNE EXPÉRIENCE EN GROUPE :

• Temps de socialisation dans un lieu sécurisant et qui favorise les échanges entre enfants et adultes.

➤ UNE OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

➤ UN LIEU DE PRÉVENTION

PROFESSIONNELS ET PARTENAIRES

➤ REPÉRER ET IDENTIFIER LES BESOINS
DES FAMILLES

➤ OBSERVATION DU TERRITOIRE

➤ PARTAGE DE CONNAISSANCES

➤ PARTICIPATION AU RÉSEAU PETITE
ENFANCE

➤ MUTUALISATION DES COMPÉTENCES ET
DES ACTIONS

FÉDÉRATION
BOUCHES-DU-RHÔNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

R.A.M.
GYPTIS 8^{ÈME}
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

R.A.M. Gypsis 8^{ème}
Ligue de l'enseignement
Fédération AIL des Bouches-du-Rhône

8 avenue ILLYSSIA
13008 Marseille
06 42 60 61 34
ramgyptis8@laligue13.fr

INFORMATIONS PRATIQUES:

L'animatrice du Relais d'Assistants Maternels Gypsis 8^{ème}, Educatrice de jeunes enfants vous accueille et vous informe :

- Au siège du Relais d'Assistants Maternels : 8 avenue ILLYSSIA 13008 Marseille
- Plusieurs lieux de proximité, d'accueils collectifs et rendez-vous peuvent vous être proposés dans le 8^e arrondissement.
- par téléphone les après-midis : 06 42 60 61 34
- par mail : ramgyptis8@laligue13.fr

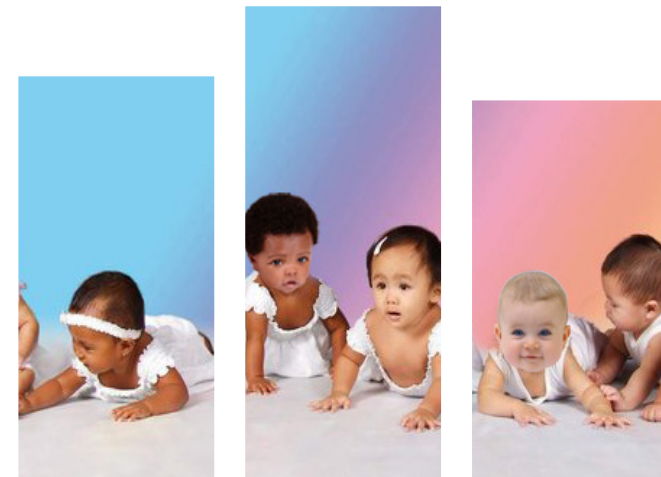


FÉDÉRATION
BOUCHES-DU-RHÔNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

R.A.M.
GYPTIS 8^{ÈME}
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE



RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS
pour les parents, les assistants maternels, gardes à domicile et partenaires enfance.



PARENTS

Le RAM est un lieu d'informations et d'échanges pour les assistants maternels et les professionnels enfance (garde à domicile...) ainsi que pour les parents et les enfants.

Il a pour vocation d'être un lieu d'observation des besoins des familles concernant les modes d'accueils petite enfance (0-6 ans) et de mettre en réseau tous les acteurs petite enfance du territoire.

► UNE ACTION EN FAVEUR DES PARENTS

- Renseignements concernant les modes d'accueil
- La liste des assistants maternels du territoire, leurs disponibilités
- Lieu d'informations juridiques, administratives et pédagogiques
- Lieu d'écoute et de soutien

► UNE ACTION POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

- Accompagnement basé sur le volontariat
- Lieu d'écoute, d'échanges et de rencontre
- Informations et orientations

► UNE ACTION EN FAVEUR DES ENFANTS

- Accueil des enfants accompagnés par un professionnel de l'accueil individuel
- Favoriser un temps socialisation dans un lieu sécurisant et adapté
- Lieu ludique et de prévention

► NOTRE ACTION AUPRÈS DES PARTENAIRES

- Repérer et identifier les besoins
- Partage de connaissances
- Participation au réseau petite enfance
- Mutualisation des compétences et des actions

Vous êtes parent et êtes à la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant âgé de moins de 6 ans. **Le relais vous propose de vous informer et orienter vers les différents modes d'accueils existants sur le territoire:**

► MODES D'ACCUEILS INDIVIDUELS

- Assistants maternels
- Maison d'assistants maternels
- Gardes à domicile
- Gardes à domicile partagées

► MODES D'ACCUEILS COLLECTIFS

- Crèches familiales
- Crèches collectives municipales
- Crèches collectives associatives
- Crèches parentales
- Micro-crèches...

► UN SOUTIEN ET DES CONSEILS CONCERNANT LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le Relais d'Assistants Maternels peut vous accompagner à élaborer une meilleure connaissance de vos droits et devoirs d'employeur.

- Contrat de travail
- Déclaration URSSAF
- Bulletin de salaire
- Procédure rupture de contrat de travail

► UNE INFORMATION CONCERNANT LES PRESTATIONS

- Renseignements sur les aides financières et fiscales
- Prestation Accueil Jeunes Enfants (P.A.J.E)

Le Relais d'Assistants Maternels vous accompagne quant aux questions liées à l'éducation et parentalité :

- Lien avec des espaces d'accueils parents enfants
- Temps de rencontres et d'échanges

ASSISTANTS MATERNELS GARDES À DOMICILE

Vous êtes assistant maternel ou garde à domicile, vous désirez accueillir un enfant de moins de 6 ans à votre domicile ou au domicile des parents employeurs.

Le relais vous permet:

► DE VOUS INFORMER SUR VOS DROITS

- Convention collective
- Contrat de travail et d'accueil
- Congés payés
- Impôts...

► DE PARTICIPER À UN TEMPS COLLECTIF AVEC LES ENFANTS QUE VOUS ACCUEILLEZ AFIN D'ENRICHIR VOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE:

Les professionnels de l'accueil individuel doivent s'inscrire auprès de l'animatrice RAM afin de participer au temps d'accueils collectifs avec les enfants

- Temps d'accueil

► DE PARTAGER DES TEMPS DE RENCONTRE AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE

- Réunions d'informations et thématiques
- Echanges entre professionnels

Vous souhaitez devenir assistant maternel agréé, futur professionnel :

- Informations concernant les métiers auprès des jeunes enfants
- Informations concernant les démarches liées à l'agrément...